Envoyé en préfecture le 19/02/2026
Reçu en préfecture le 19/02/2026
Publié le
ID : 022-212201941-20260212-7_2026-DE

PLESTIN les Grèves

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal du 12 février 2026

Le 12 février 2026 à 19h00, le Conseil Municipal de PLESTIN LES GREVES, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian Jeffroy, Maire, suivant convocation du 6 février 2026.

Nombre de conseillers :
En exercice : 26
Présents : 19
Votants : 19
Ayant donné procuration : 0
Absents : 7

Présents : C. JEFFROY – Y. LE BRIGANT – B. PRIGENT – F. LEON – A. FOURNIS-BEYOU – F. GUEHL – J. DROUOT – P. PETIBON – R. BONABAL – J. LE GLAS – M. LE CORRE – B. HUONNIC – C. LATOUCHE – J-F BOUGET – A. LE GALL – R. MORINIÈRE – M-A. RIOUAL –I. ADAM – J-P MENOU
Absents : V. PERROT ; L. L'HAVEANT ; E. CRESSEVEUR ; D. COLIN ; V. GUIMBERTEAU ; M-L HINRY – A. SENECHAL
Procurations : /
Secrétaire de séance : J. DROUOT

N°7-2026

Objet : Résidence de Traon an Dour : convention ENEDIS

M. le Maire informe l'assemblée qu'ENEDIS a sollicité une étude notariale afin d'établir un acte notarié relatif à l'implantation d'une installation électrique sur des parcelles cadastrées section A n° 1491 et 1493 (parcelles du lotissement).
À la demande d'ENEDIS, et à ses frais exclusifs, il convient donc de procéder à la régularisation administrative et juridique de cette opération, par la signature d'un acte authentique.

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents
APPROUVE la convention définissant les modalités d'installation du poste de transformation électrique du lotissement,
APPROUVE la convention de servitude,
AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer l'acte authentique.

Pour copie conforme,
Le Maire,
Christian JEFFROY,

MAIRIE DE PLESTIN-LES-GREVES
22310